Lutte de Classes éducation
166 cours Berriat - 38000 Grenoble
tél : 04 76 09 67 76 / 06 95 13 30 70
e-mail : acad-grenoble@sud-luttedeclasses-education.org
https://luttedeclasses-education.org

Stage mutations intra
1er et 2d degré

Mardi 25 mars 2025
à GRENOBLE, au local 166 cours Berriat.

Au programme :

- Brève présentation du syndicat
- Principes généraux du mouvement intra
- Calendrier du mouvement intra
- Calcul du barème
- Cas pratiques
- *(s'il reste du temps) quelques droits à connaître pour mieux les défendre*

Les journées de formation syndicale sont un droit !
Tous les salariés ont le droit à 12 jours / an et c'est compté comme du temps travaillé, donc payé !
Ce serait dommage de s'en priver !

Stagiaire ou titulaire,
de l'Académie de Grenoble :
inscrivez-vous !

Why un stage ?

POUR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CE STAGE A POUR OBJECTIF DE COMPRENDRE LE MOUVEMENT INTRA : INTRA-DÉPARTEMENTAL DANS LE 1ER DEGRÉ ET INTRA-ACADÉMIQUE DANS LE 2D DEGRÉ (LES PRINCIPES GÉNÉRAUX SONT SIMILAIRES, MAIS LES PETITES DIFFÉRENCES SERONT AUSSI PRÉSENTÉES).

REMARQUE : TOUS LES PERSONNELS QUI OBTIENDRONT UNE MUTATION À L'INTER DÉBUT MARS, AINSI QUE LES STAGIAIRES DOIVENT PARTICIPER AU MOUVEMENT INTRA (POUR AVOIR UNE AFFECTATION EN TANT QUE TITULAIRE).

COMMENT ?

Envoyez votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique, AVANT LE 25 FEVRIER dernier délai
modèle de lettre ci-dessous (par mail ça marche aussi)

OÙ ?

LOCAL Lutte De Classes éducation
166 cours Berriat - GRENOBLE

QUAND ?

Mardi 25 mars 2025 (9h30-17h00)

modèle pour s'inscrire au stage :

Prénom, NOM, fonction, affectation

lieu, date

(stagiaire) Mme la Rectrice, s/c de M. le directeur de l'INSPE et Mme la directrice administrative
(premier degré) Mme la-M. le DASEN de …, s/c Mme-M. l'IEN de…
(second degré) Mme la Rectrice, s/c de Mme la-M. le principal-e du collège .. ou proviseur-e du lycée …

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'1 jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera le 25 mars 2025, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide de l'association Culture & Liberté (5 rue Saint-Vincent-de-Paul, 75010 Paris).

Signature

Si votre participation à ce stage dépend de votre résultat au mouvement inter, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant (avant le 25 février pour être dans le délai légal) et à annuler (auprès de l'administration et du syndicat) votre inscription/participation selon le résultat (courant mars).

Nous aider pour l'orga

Dès que tu as déposé ta demande de congé auprès de la hiérarchie, merci de remplir le sondage.